



Intercommunal
des Portes
du Morvan



Chers parents,

L'accueil de Loisirs organisera sur les temps périscolaires du matin et du soir les enfants qui sont inscrits en classe sur les $\frac{1}{2}$ journées définies par l'école. Nous pourrons aussi les accueillir les $\frac{1}{2}$ journées où ils ne seront pas en classe avec les enseignants et pour les parents qui n'ont pas d'autre moyen de garde.

Dans un souci de bonne organisation, de respect des gestes barrières, des conditions sanitaires et des moyens humains, nous vous demandons **d'inscrire votre enfant au préalable**. Les enfants qui ne seront pas inscrits ne pourront pas être pris sur les temps d'accueil du matin et du soir (en cas de modification d'inscription, prévenir le Centre Social au plus tard la veille à 16h00).

Attention, les enfants qui ne sont pas inscrits à l'école ne pourront pas être pris en charge.

	Matin 7h20-8h20	Garderie lorsque l'enfant n'est pas en classe		Soir 16h-19h
		Matin	Après-midi	
Mardi 2 juin				
Jeudi 4 juin				
Vendredi 5 juin				
Lundi 8 juin				
Mardi 9 juin				
Jeudi 11 juin				
Vendredi 12 juin				
Lundi 15 juin				
Mardi 16 juin				
Jeudi 18 juin				
Vendredi 19 juin				
Lundi 22 juin				
Mardi 23 juin				
Jeudi 25 juin				
Vendredi 26 juin				
Lundi 29 juin				
Mardi 30 juin				
Jeudi 2 juillet				
Vendredi 3 juillet				

Attention, dans un souci d'organisation et de préparation de l'été, comme les années précédentes, la semaine du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet, la cité des enfants sera fermée pour l'accueil du soir. Nous vous remercions de votre compréhension.

RAPPEL

Accueil du mercredi :

Les enfants seront accueillis aux mêmes horaires 8h-18h et **les inscriptions sont obligatoires** car nous avons une capacité d'accueil réduite et imposée.

Les conditions d'accueil (gestes barrières, conditions sanitaires) seront les mêmes que sur les temps périscolaires et le repas sera tiré du sac. Les accueils seront possibles en journée (en cas de modification d'inscription, prévenir le Centre Social au plus tard la veille à 16h00).

Les enfants resteront sur place et ne seront pas séparés par tranche d'âge. Un programme d'activités leur sera proposé.

ACCUEIL mercredis	Matin 7h30- 8h	Matin 8h- 12h	Repas 12h- 14h	Après-midi 14h-18h
Mercredi 3 juin				
Mercredi 10 juin				
Mercredi 17 juin				
Mercredi 24 juin				

Pour nous organiser au mieux, merci de remplir et de nous retourner les inscriptions le plus rapidement possible au Centre social (centre.social.lormes@wanadoo.fr) ou par le biais de l'école.

Vous remerciant de votre compréhension.

Millot Patrice

Directeur

Sergent Stéphanie

Responsable enfance jeunesse

Ducrot Marie

Référente famille

